

cet envoi ne soit pas considéré à l'avenir comme un précédent pouvant nous impliquer dans tout autre conflit de cette nature. Il est formellement déclaré dans le document lui-même que cet envoi de troupes canadiennes en Afrique ne sera pas considéré comme un précédent." Le ministre des Travaux publics a cru évidemment pouvoir se servir du mot "précédent" comme d'une retourné ou carte d'atout ; mais je ne crois pas que cette précaution oratoire du ministre des Travaux publics, que cette déclaration "que l'envoi d'un contingent en Afrique ne serait pas considéré comme un précédent" ait pu en imposer aux électeurs de Saint-Vincent de Paul, et elle n'en impose pas davantage, aujourd'hui, au public en général. On ne saurait, assurément, attacher la moindre importance à cette déclaration, et si nous avions besoin d'une réfutation complète des déclarations du ministre des Travaux publics, nous prendrions celle faite, ici, par l'honorable ministre de la Justice, lui-même, dans son discours d'aujourd'hui. Ce dernier nous a parlé, en effet, de la manière dont la constitution anglaise s'est formée, et il ajoute que ce serait folie de vouloir actuellement rédiger une constitution pour l'empire britannique, et en faire une loi écrite ; que les relations des colonies avec l'empire doivent naître graduellement de cas comme celui qui se présente actuellement. Telle est l'opinion exprimée par le ministre de la Justice, et je la partage. Cependant, si l'avis exprimé par le ministre des Travaux publics est bien fondé, le présent incident—l'un des plus importants dont l'histoire de l'empire britannique fasse mention, je pourrais même ajouter dont l'histoire du monde fasse mention—des colonies volant au secours de la mère patrie, lui offrant leur assistance et prenant part aux guerres de son empire—n'aurait aucune signification.

Je le répète, je partage entièrement l'avis exprimé par l'honorable ministre de la Justice. La question de cet envoi de troupes canadiennes pour alder l'Angleterre dans sa guerre avec le Transvaal, est un des faits les plus saillants qui se soient produits dans l'histoire de l'empire britannique dont nous sommes une partie intégrante. Il y a quelques années, quelques citoyens de Montréal me demandèrent d'organiser dans ma province une succursale de la ligue de la fédération impériale. Bien que j'aie toujours été en faveur de toute proposition tendant à

rapprocher davantage les colonies de leur mère patrie pour des raisons que j'ai exposées en différents temps déjà, je refusai de prendre l'initiative pour l'organisation de la succursale que je viens de nommer. L'une des raisons que je donnai, c'est que je me trouvais trop activement engagé dans la politique pour pouvoir grouper ensemble les meilleurs hommes des deux partis sur une question de cette nature—ce groupement devant être le résultat d'une action commune d'hommes appartenant aux deux partis politiques. Je donnai une autre raison, et je me souviens très bien de mes propres paroles—c'est qu'il serait difficile de faire progresser considérablement la question de la fédération impériale dans un temps de paix. Mais j'ajouterai dans ma lettre adressée alors à M. McGoun que le premier coup de canon qui serait tiré dans une grande guerre de la Grande-Bretagne lierait ensemble les colonies comme les feuilles d'un livre. Les opinions que j'exprimai alors ont été entièrement justifiées par ce qui est arrivé durant la présente année. On a, toutefois, dit bien des choses—qu'il eût mieux valu ne pas toucher—relativement à l'attitude de populations dont l'origine n'est pas anglaise. Le ministre des Travaux publics et, jusqu'à un certain point, le premier ministre, lui-même, sont responsables des choses regrettables et blâmables qui ont pu être dites sur ce point.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL:
Écoutez! écoutez!

L'honorable M. FERGUSON: Je suis d'avis que ce sont ces deux ministres qu'il faut blâmer d'avoir provoqué mal à propos cette discussion sur la question de races. Selon moi, lorsqu'une grande question, à laquelle sont liés le bien être et le prestige de l'empire dont nous sommes une partie intégrante, empire sous le régime duquel tous jouissent de la plus grande somme possible de droits égaux et de libertés égales, sans distinction de races ou d'origine, que l'on soit de race normande, saxonne, celtique, ou de toute autre telle que celle de mon honorable ami, le chef de la gauche, qui est d'origine scandinave, est soulevée, il ne doit y avoir qu'un seul sentiment, une seule opinion. Je crois encore qu'il en est ainsi, malgré certaines divergences qui apparaissent à la surface et que la discussion à laquelle